

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00331 Numéro SIREN : 423 748 235 Nom ou dénomination : A. Vogel Production

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt 2523

Bilan actif

423 748 235 - 1999 B 331
202312523

11 MAI 2023

COLMAR

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	3 216	3 216		51
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 261		5 261	5 261
Constructions	502 327	405 513	96 814	107 235
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 247 024	722 401	524 623	405 866
Autres immobilisations corporelles	1 115 019	795 985	319 034	401 241
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	22 830		22 830	77 650
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 000		10 000	10 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 905 677	1 927 115	978 562	1 007 304
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 930
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	215 524		215 524	134 750
Autres créances	61 210		61 210	58 217
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	206 955		206 955	410 763
Charges constatées d'avance (3)	1 862		1 862	1 033
TOTAL ACTIF CIRCULANT	485 551		485 551	609 694
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 391 228	1 927 115	1 464 113	1 616 998
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Expie certifiée expert-comptable

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	44 818	25 446
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	144 128	119 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	384 767	367 273
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 068 713	1 007 091
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 910	69 977
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 910	69 977
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		8 943
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 363	98 346
Dettes fiscales et sociales	107 377	104 245
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 750	328 396
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	354 490	539 929
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 464 113	1 616 998
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	354 490	539 929
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		8 943
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.VOGEL PRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 464 113 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 144 128 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 30 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 4 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : décroissance moyenne
- Taux de rotation du personnel : turn over moyen
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 272		4 056	3 216
Immobilisations incorporelles	7 272		4 056	3 216
- Terrains	5 261			5 261
- Constructions sur sol propre	502 327			502 327
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 017 838	282 987	53 802	1 247 024
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 000 168	18 696	8 281	1 010 583
- Matériel de transport	17 801			17 801
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 189	2 446		86 635
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 627 585	304 129	62 082	2 869 631
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	77 650	546	55 366	22 830
- Prêts et autres immobilisations financières	10 000			10 000
Immobilisations financières	87 650	546	55 366	32 830
ACTIF IMMOBILISE	2 722 506	304 675	121 504	2 905 677

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 221	51	4 056	3 216
Immobilisations incorporelles	7 221	51	4 056	3 216
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	395 092	10 421		405 513
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	611 972	148 606	38 177	722 401
- Installations générales, agencements aménagements divers	615 759	95 873	8 281	703 351
- Matériel de transport	17 801			17 801
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 357	7 476		74 833
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 707 981	262 376	46 458	1 923 899
ACTIF IMMOBILISE	1 715 202	262 427	50 514	1 927 115

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 288 596 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 000		10 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	215 524	215 524	
Autres	61 210	61 210	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 862	1 862	
Total	288 596	278 596	10 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT A.Vogel France-FAC A ETA	101 929
CLIENT A.Vogel AG-FAC A ETABLIR	43 656
Total	145 585

 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	25 446
Résultat de l'exercice précédent	119 373
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	144 818
Affectations aux réserves	
Distributions	100 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	44 818
Total des affectations	144 818

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	450 000				450 000
Réserve légale	45 000				45 000
Report à Nouveau	25 446	44 818	44 818	25 446	44 818
Résultat de l'exercice	119 373	-119 373	144 128	119 373	144 128
Dividendes		100 000			
Provisions réglementées	367 273		17 494		384 767
Total Capitaux Propres	1 007 091	25 446	206 440	144 818	1 068 713

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	367 273	17 494		384 767
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	367 273	17 494		384 767
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		17 494		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	69 977		29 067		40 910
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	69 977		29 067		40 910
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			29 067		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 354 490 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 363	215 363		
Dettes fiscales et sociales	107 377	107 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 750	31 750		
Produits constatés d'avance				
Total	354 490	354 490		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS FACT NON PARVENUES	107 276
DETTES PROV P/C.P.	41 639
CHARGES SUR CONGES A PAYER	14 266
ETAT CHARGES A PAYER	2 291
Total	165 472

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 862		
Total	1 862		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1	1 955 892	1 955 893
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1	1 955 892	1 955 893

 Autres informationsEffectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers	13	
Total	17	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A. VOGEL AG

Forme : SA

SIREN : 390715480

Au capital de : 5 000 000 Francs suisse

Adresse du siège social :

Grunaustrasse 4

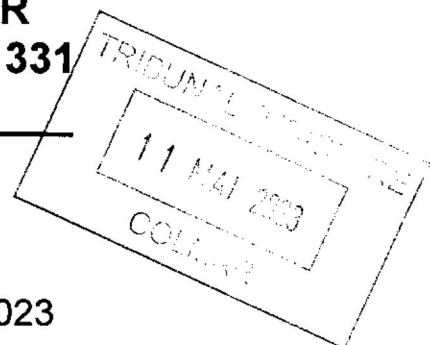
CH 9325 ROGGWILL

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 40 910 euros

A.Vogel Production
Société à responsabilité limitée au capital de € 450.000
5A, Rue Lavoisier - 68000 COLMAR
RCS COLMAR 423 748 235 – 1999 B 331



PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 AVRIL 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le vingt et un avril à dix-huit heures,
l'associée unique de la société

« A.Vogel Production »

- La société A.VOGEL AG, Société de droit Suisse, ayant son siège social Grünaustrasse, Postfach 76, CH-9325 ROGGWIL TG (Suisse), représentée par Monsieur Bernhard BÄRTSCHI,

Associée unique de ladite société, propriétaire de la totalité des 4.500 parts sociales de € 100 chacune formant le capital social -

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis par Madame Anne FLIELLER gérante non associée.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Quitus à la gérante,
- Questions diverses.


Ba

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que des explications complémentaires fournies verbalement par la gérante sur l'activité et les comptes de la société au cours de l'exercice, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de € 144.128.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022, soit la somme de € 144.128 augmentée du compte « REPORT A NOUVEAU » pour un montant de € 44.818 existant au bilan, soit la somme totale de € 188.946 de la manière suivante :

- La somme de € 100.000 à la distribution d'un dividende,
- Le solde de € 88.946 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » qui s'établira ainsi à ce montant positif.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à € 22,2222 par part. Il sera mis en paiement au siège social dès après la présente décision.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par part	Autres revenus distribués	
2019	€ 22,2222		
2020	€ 22,2222		
2021	€ 22,2222		

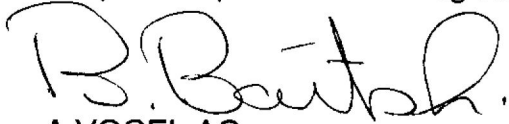
TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles L 223-19 du Code de Commerce, l'associée unique prend acte des conventions qui se sont poursuivies ou qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associée unique ou entre la société et la gérante non associée. Ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associée unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique,
donne à la gérante quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour
l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée
unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Bartschi'.

A.VOGEL AG

M. Bernhard BÄRTSCHI